



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2024

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 26 janvier 2024 au restaurant « Le Réal Martin » - Chemin de Portal – 83340 Le Cannet des Maures.

Ordre du jour :

- Situation Gpt PACA (effectif, décès, admission nouveaux adhérents...);
- Débriefing cérémonie des vœux (galette) ;
- Préparation de l'A.G (menu ; places vacantes ; membres CA en fin de mandat ;
- Étude d'une date pour le repas champêtre (mai, juin ou septembre) ;
- Activités à venir ;
- Projets sorties 2024 ;
- Questions diverses, tour de table ;
- Lieu prochain C.A.

Présents : BARBERINI, BERTRAND, BONNAIRE, BOUILLAUD, BRUNEL, CHABRIER, DELARUELLE, DOUSSON, FLEURAT, FOUQUET, GANDOIN, JEANDROZ, LEVRAT, MASSEI, MERLIN, PILGRAM, PROUTEAU, SAUZEAU-BERTIN.

Excusés : DOLLA, GAVOTTO, LAUNAY, PATRIS .

Invité excusé : SAUX.

Denis BERTRAND, le président, après avoir confirmé que le quorum était atteint, ouvre la séance à 10h00. Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour Denis nous donne quelques chiffres sur l'entraide ALAT : pour le personnel d'active, le taux de cotisation est de 50% ; pour les anciens, il n'est que d'environ 10% mais les cotisants sont plus généreux et la somme récoltée est conséquente par rapport à la faible participation. Beaucoup versent 10, 20, 50, voire 100€ au lieu des 7€ ; pour rappel cette cotisation est déductible des impôts. Il est très important de cotiser, que l'on soit ayant-droit ou non car c'est au profit des veuves et de leurs enfants (cadeau de Noël, suivi des études, aides et secours...). C'est un acte de solidarité.

Le président demande à chaque membre du conseil de préparer des fiches de tâches pour nos différentes activités afin de les préparer dans les meilleures conditions.

Denis BERTRAND demande à Daniel PROUTEAU de reprendre contact avec le fournisseur pour refaire une commande de stylos.

Le président donne la parole à Philippe DOUSSON, le secrétaire, pour un point exhaustif sur l'effectif de l'amicale en ce début d'année.

1 – SITUATION DE L'AMICALE :

En baisse par rapport au CA du mois d'octobre, à savoir :

a) **Effectif : 294** (C.A mois d'octobre 2023 = 300)

Dont 26 veuves

18 veuves (1/2 cotisation) et 8 veuves exemptées de cotisation (3 > 90 ans et 6 époux décédés en SAC).

21 membres exemptés de cot + 90 ans :

Mme LE BOT (20/11/1926) ;	Mr HOINVILLE Marcel (18/07/1927) ;
Mme BOYER (17/07/1927) ;	Mr DELARUE (28/07/1927) ;
Mr DUNO (02/11/1927) ;	Mme LANEUVILLE (07/04/1928) ;
Mr LÉONARD (22/01/1929) ;	Mr MONNET (04/10/1929) ;
Mr ROVEL (30/01/1931) ;	Mr MITON Roger (18/08/1931) ;
Mr BOUCHER Maurice (15/03/1932) ;	Mr SOULIÉ Edmond (18/10/1932) ;
Mr LAPEYRE Gérard (10/11/1932) ;	Mr DHIEUX Marcel (08/03/1933) ;
Mr VÉZINET Aimé (28/03/1933) ;	Mr RAUCOULES Guy (17/04/1933) ;
Mr SORNETTE Christian (27/07/1933) ;	Mr CAMILLERI Georges (18/08/1933) ;
Gal MARTINI André (11/11/1933) ;	Mr ANDRES Jean-Claude (26/12/1933) ;
Mme GOUYON Christiane (11/04/1934).	

b) Décès depuis le dernier CA. : 7

Mr BRIVOAL Bernard	le 20/10/2023
Mr BOULANGER Raymond	le 12/07/2022 (connu le 15/11/23)
Mr DELOFFRE Jacques	le 24/04/2020 (connu le 20/11/23)
Mr MONTEIL Guy	le 04/01/2024
Mr DUBOUREAU Georges	le 08/01/2024
Mr FAURE André	le 15/01/2024
Mr PATTEDOIE André	le 01/11/2023 (connu le 19/01/24)

c) Nouvelles adhésions depuis le dernier CA. : 6

Mr ROFFO Luc	le 16/10/2023
Mr LACAMBRE Éric	le 16/11/2023
Mr BROYER Yves	le 01/01/2024
Mr ENRICO Jean-Paul	le 10/01/2024
Mr LE VECHER Michel	le 19/01/2024 (à la majorité des voix)
Mr LANCELLE Didier	le 22/01/2024

d) Démissions depuis le dernier C.A : 5

Mme FEUILLEBOIS Colette	le 17/10/2023
Mr CHIROUZE Frédéric	le 01/01/2024 (chgt gpt)
Mr LEROY Christophe	le 01/01/2024 (chgt gpt)
Mr ESPARCIEUX Jean-François	le 01/01/2024
Mr LABAT Pierre	le 10/01/2024

e) Radiation : 8

Mr BOISSON Jacques	Mr BONNET Jean-Pierre
Mr CABROL Xavier	Mme CODOUL Marie-Madeleine
Mr GOMIS Jean-Paul	Mr POZZOBON Pierre
Mr RAYBAUD Lucien	Mr SIALLELI René

Après vérification des cotisations impayées 2023 il est décidé de radier les 8 membres non malades n'ayant pas régularisé leur situation malgré de nombreuses relances.
L'amicale compte désormais 286 membres.

2 – DÉBRIEFING DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX :

La facture du traiteur pour les galettes, les brioches, le cidre et les boissons soft s'élève à 375€10.

Moins de restes que l'année précédente ; néanmoins, pour les prochaines éditions prévoir moitié moins de couronnes briochées que de galettes et rester sur le ratio 2/3 de cidre brut pour 1/3 de doux.

Jusqu'à présent nous comptabilisons 1/3 de réponses positives, 1/3 de négatives, le dernier tiers ne répondant pas.

Cette année : OUI \pm 22% ; NON 20% ; SANS RÉPONSE \pm 58% !

Nous comprenons aisément qu'il n'est pas toujours possible de participer (santé, disponibilité, éloignement...) mais, s'il vous plaît, essayez de prendre quelques minutes pour répondre afin de nous faciliter l'organisation et s'assurer que vous avez bien reçu notre courrier ou courriel.

3 – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Comme en 2023, l'assemblée générale se tiendra au Cannet des Maures salle du Recoux.

Après discussion avec le traiteur, celui-ci consent à ne pas augmenter ses tarifs malgré l'inflation.

La grille retenue pour 2024 est la suivante :

- Repas adhérent et conjoint : 36€00/pers ;
- Repas amis : 40€00/pers ;
- Apéro seul : 10€00/pers.

Dès que les propositions du traiteur seront connues il est demandé à chaque membre du C.A de se prononcer afin, qu'à la majorité des voix, on puisse définir le menu et envoyer les convocations avant le 15 février.

À récupérer dans notre local : le support drapeau, la banderole, les nappes bleues et les articles à vendre.

Percevoir le vin auprès du château Saint Julien d'Aille et de la cave coopérative de Taradeau ; laisser le blanc et le rosé au traiteur ;

- **Renouvellement mandats : 7** membres sont en fin de mandat :
BRUNEL Raoul : se représente ;
CHABRIER Guy : se représente ;
FOUQUET Rémy : se représente ;
LAUNAY Luc : se représente ;
MERLIN Didier : se représente ;
PATRIS Jean-François : se représente ;
PILGRAM Pierre : se représente.
- **Démission : 0**
- **Places vacantes : 0**
- **Candidat déclaré : 0**

4 – CHOIX DATE REPAS CHAMPÊTRE :

26 mai : Fête des mères ; 09 juin : élections européennes ; 15 juin : fête des pères ; 19 sept : 70 ans création ALAT à PAU ; 20 sept : CA UNA ALAT à DAX avec commémoration création de la 1^{ère} amicale.

Compte tenu de toutes ces contraintes, notre repas champêtre aura lieu le 1^{er} juin sur la base école, espace PAUTY.

Le thème choisi est « Tout en BLANC ». Il est demandé aux participants d'assortir leur tenue pour cette occasion dans toute la mesure du possible.

4 – ACTIVITÉS À VENIR :

- Samedi 16 mars : AG du groupement PACA salle du Recoux ;
- Mercredi 08 mai : Commémoration armistice 1945 ;
- Samedi 1^{er} juin : Repas champêtre (en blanc si possible) ;
- Jeudi 06 juin : AG UNA ALAT et Dépôt de gerbe sous l'Arc de triomphe ;
- Vendredi 07 juin : Cérémonie et messe de l'ALAT aux Invalides ;
- Samedi 08 juin : Cérémonie Indo à Fréjus ;

- Mardi 18 juin : Commémoration appel de Charles de GAULLE ;
- 13 et 14 juillet : Fête nationale ;

5 – PROJETS DE SORTIES :

- Circuit à moto Le Cannet des Maures – Turin pour proposer cette sortie à notre voyageur ;
- Visite bamboueraie d’Anduze et train des Cévennes ;
- Visite du musée de la Marine + mémorial du Faron (visite du mémorial gratuite pour les titulaires de la carte du combattant).

6 – TOUR DE TABLE – QUESTIONS DIVERSES :

M. MERLIN Didier nous indique que 50 anciens l’ont contacté pour participer à la cérémonie de départ du dernier PUMA de l’école ; c’est la fin de la formation sur ce type d’appareil, pas la fin des PUMA dans l’ALAT, aussi seuls les personnels directement liés à cette formation au sein de la base école sont concernés. La participation définitive sera donnée par les autorités de l’école.

M. BRUNEL Raoul nous dit que Régis FOUQUE-DUPARC est très content de participer à nos activités. Raoul nous parle des obsèques de Mr LATIL, jeune moniteur parti à la retraite

M. PILGRAM Pierre demande ce que devient la « Banane » ?

R : elle continue à se dégrader inexorablement.

M. DELARUELLE Philippe nous dit qu’il aurait bien aimé assister aux obsèques du colonel Bernard DUBOUREAU mais qu’il était au même moment à celles de André FAURE avec le drapeau du groupement, seul béret bleu présent sur les quinze résidents dans les Alpes Maritimes ; André était un des membres fondateurs de notre amicale. Sa famille et notamment ses 2 filles et son gendre étaient très satisfaits de notre présence dans ces tristes circonstances.

Philippe nous informe que Pierre-Yves BRAQUES est désormais le vice-président de l’AMAALAT et Michel CHAUVIERE le nouveau président.

L’entrée du musée est désormais gratuite ; le manque à gagner n’est pas sans poser des problèmes car, à côté des bénévoles il y a deux salariées pour faire fonctionner la boutique et le secrétariat. Une procédure est en cours pour parfaire à ce problème financier.

M. BONNAIRE Michel nous apprend qu’il sera absent pour quelque temps.

Date et lieu du prochain C.A : Vendredi 26 avril.

Rémy FOUQUET est chargé de prendre contact avec la base école pour l’éventualité de le tenir sur place avec un repas au mess.

Le tour de table étant épuisé, Denis BERTRAND, le président, clôt la séance à 12h15.

Nous rejoignons la salle à manger pour le repas qui fut excellent.

Président : BERTRAND Denis

Secrétaire : DOUSSON Philippe